



Edito du maire

Le mois d'octobre est souvent l'occasion de faire le point sur la sécurité des axes routiers et des aménagements de voirie. Ces projets, votés lors du budget 2025 sont souvent prévus par les entreprises à l'automne.

Dans les lotissements, une réfection des caniveaux a été effectuée rue des Noisetiers afin d'assurer la sécurité et le confort des habitants du quartier en même temps que les écoulements des eaux pluviales.

Le chantier des rues Anatole Le Braz et Xavier Grall qui devait débuter mi-octobre a pris 1 mois de retard. Les travaux démarrent donc mi-novembre. 2 réunions publiques avec les riverains ont permis de caler les souhaits des habitants avec ceux de la mairie concernant la sécurisation, l'infiltration des eaux pluviales, le stationnement, la qualité paysagère.

Au bourg, les chicanes qui remplaceront avantageusement les rehausseurs devraient permettre de sécuriser la circulation aux abords de l'école et de l'église. Il est évident que comme pour tout aménagement routier, il ne fonctionne que si chacun respecte à la fois le code de la route et les autres usagers (automobilistes, cyclistes et piétons). J'en profite pour rappeler que la vitesse est déjà limitée à 30km/h au bourg.

Sur les routes qui permettent d'arriver à Pencran ou de quitter l'agglomération, notre lutte contre les incivilités routière se poursuit avec la mise en place de 3 nouveaux cédez-

le passage, au niveau de la rue des Cerisiers (vers La Roche-Maurice), de la rue de la Licorne (vers Tréflévénez) et de la rue Glenmor (vers Martyre). Cette signalisation (en lien avec les stops au rond-point) a eu, de notre point de vue, un effet globalement positif sur la réduction de la vitesse et méritait donc d'être étendue.

Bien sûr, chacun aura été témoin de conducteur ne respectant pas le Code de la route, mais en général, la multiplication des lieux de vigilance oblige à la prudence.

Comme l'année dernière, il faudra quelques semaines voire quelques mois d'adaptation.

A Kerhamon, en lien avec la création de la piste cyclable, des aménagements ont été réalisés par le département. Conscient de leur particularité, la municipalité a pris la décision de les sécuriser davantage

avec une signalisation un peu plus appropriée. Là encore, nous vous réclamons prudence et patience.

Enfin, un arrêt de bus sécurisé pour les collégiens et les lycéens a été créé à Kérouillé, à quelques mètres de la sortie du lotissement. Nous espérons que le stationnement sauvage qui semblait jusque là prédominer sera de ce fait jugulé et la tranquillité des parents et des voisins renforcé.

N'oublions pas que la sécurité routière est plus que jamais l'affaire de tous.

Stéphane Hervoir, Maire

Horaires de la mairie

lundi et mercredi :	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi et jeudi :	de 8h à 12h
vendredi :	de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
le premier samedi du mois :	de 9h à 12h le 4 octobre et le 8 novembre

Dans ce numéro

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Etat civil Urbanisme Dates à retenir
Nouveau véhicule aux services techniques
CR conseil municipal Cimetière Voirie

ÉCOLE

Nouvelles structures de jeux
APE : Assemblée Générale + recrutement

ENFANCE JEUNESSE

La Cie des doudous RPE MPT/CS Vac Ados

VIE ASSOCIATIVE

Penn Ar Bad APAF Trail
Gym Club : AG Les Amis de la Colline

INFORMATIONS

Association « un Avenir pour Rylane »
Fêtes de quartier à Kerloïs et au Clos des Serres
Vaccination L'île aux cheveux à 20 ans

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous
Contactez le 02 98 85 04 42
Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30

Contacts des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.fr



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : quentinjezequelmp@gmail.com

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **27 octobre** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.fr

Octobre 2025
n°241

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances

- LE LANN Emilie, Sylvia, Marie, Véronique née le 14/09/2025
- BOULCH Maloe, Éric né le 23/09/2025

Décès

- Mme LE LEZ Michèle née GRALL le 05/09/2025

URBANISME

Déclarations préalables

- PAVY Grégory clôture
- FILY Didier terrasse
- GOULAOUIC carport
- LE ROUX Éric changement huisseries
- DENYS aménagement de talus
- LE ROUX Éric isolation par l'extérieur et changement porte
- LE VERN Arnaud modification découpage de division de terrain

Permis de construire

- EAU du PONANT modernisation du château d'eau
- SCI WILO extension maison habitation
- RIVOAL Patricia construction maison individuelle
- COZIEN Arnaud construction maison individuelle
- GOURVENNEC N. et RIOU C. construction maison individuelle
- LOAEC Gaétan démolition de véranda et agrandissement maison
- PARIS C. et DUREUIL L. construction maison individuelle

Date à retenir :

- | | | | |
|-------------------------|--------------------------|--------|------------------|
| • Salon du Bien-Etre | sam. 4 et dim. 5 octobre | 10h | l'Arvest |
| • Repas du CCAS | samedi 11 octobre | 12 h | l'Arvest |
| • Soirée 1000 jeux | vendredi 17 octobre | 17-21h | salle Sterenn |
| • Trail La Pencranaise | dimanche 19 octobre | matin | salle des Sports |
| • Cyclo-cross | samedi 1 novembre | 13h45 | stade Keranna |
| • Kig ha Farz de l'USP | mardi 11 novembre | 12h | l'Arvest |
| • Cérémonie du souvenir | mardi 11 novembre | 17h | cimetière |

PENCRA INFOS n° 241 - octobre 2025 - pencran-infos@pencran.fr

Directeur de publication : Stéphane Hervoir

Secrétariat de rédaction : Annick Jaffrès et Jean-Pierre Le Bourdon

Photos et illustrations : Mairie de Pencran et contributeurs

Conception et mise en page : Commission Pencran infos

Impression : Mairie de Pencran

Tirage : 910 exemplaires

Un nouveau véhicule aux services techniques

La municipalité vient d'acquérir un Renault Kangoo électrique. Il s'agit d'une occasion récente de 2022 comptant 17 000 km qui remplace le Peugeot Partner en fin de vie (2006). Cet utilitaire sera dédié plus spécialement à l'entretien des bâtiments.

Reception du nouveau véhicule

Gérard Le Meur et Jean-Pierre le Bourdon (adjoints) encadrent le responsable des services techniques Julien Floch.



Recensement des jeunes

Les jeunes nés en octobre 2009 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.



**L'actualité de PENCRA
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE**

Horaires des déchèteries de Daoulas et de Plouédern

du lundi au samedi (hors fériés)

• du 1^{er} mars au 31 octobre
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Recensement 2026

La mairie de Pencran recrute 2 agents recenseurs pour assurer la collecte des données auprès des habitants de la commune.

La mission va de début janvier à fin février-début mars 2026.

Renseignements auprès de la mairie au 02 98 85 04 42

**Bigoudène
en selle,
mammographie
essentielle**



PARLEZ-EN A VOTRE MÉDECIN, GYNÉCOLOGUE, SAGE-FEMME



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Compte rendu du conseil municipal du 23 septembre

Convention pour le renouvellement des distributeurs de pizzas

Suite à la liquidation judiciaire de la société JUST QUEEN, le maire expose aux conseillers les modalités d'installation d'une nouvelle société en lieu et place de la précédente.

Il s'agit de la société CORSO-BASCO

La convention d'occupation du domaine public et d'exploitation d'un distributeur de pizzas et de boissons sous l'appellation « Le Chantaco » est prévue pour une durée de 3 ans. La redevance perçue par la municipalité sera de 150 € /mois à compter du 1^{er} octobre 2025.

Convention de transfert dans le domaine public des communs des lotissements privés

François MOREAU, adjoint, rappelle que le transfert des espaces privés communs dans le domaine public de la commune n'est pas obligatoire. Avant de récupérer les équipements, ouvrages et réseaux, impliquant un entretien ultérieur et leur possible renouvellement, la municipalité et la Communauté d'agglomération s'assurent de l'intérêt public de ce transfert et de l'état des éléments transférés.

Ce transfert peut faire l'objet d'une convention préalable entre le propriétaire privé et les collectivités territoriales.

Lors du Conseil communautaire du 26 juin 2025, la CAPLD a décidé de participer à l'élaboration et à la signature de ces conventions pour les compétences qui lui sont propres (eau, assainissement, gestion des eaux pluviales urbaines...). Les futures conventions seront donc tripartites : propriétaire privé, commune, CAPLD.

Les services de la CAPD devront donc être présent lors des

réceptions de lotissements, par exemple et les propriétaires devront fournir des plans des réseaux à des formats spécifiques.

Révision du règlement de l'ALSH

La direction de l'ALSH se réserve le droit d'ajuster les priorités d'inscription des enfants, dans le but de répondre au mieux aux besoins réels des familles :

- **Annulations fréquentes** : Une famille qui inscrit régulièrement ses enfants mais procède fréquemment à des annulations pourra perdre sa priorité lors de l'attribution des places. Les enfants sur liste d'attente ne disposant d'aucune solution de garde pourront alors être prioritaires. Cette modification de priorité s'appliquera jusqu'à la fin de l'année en cours.

- **Réservations ciblées sur les sorties** : Une famille qui annule l'ensemble des jours d'accueil à l'exception de la journée de sortie pourra se voir refuser cette inscription. Cette mesure vise à permettre à un enfant en attente de bénéficier d'une semaine complète d'accueil.

Question diverse

Reprise des travaux sur l'église

Cet automne, les travaux sur l'église vont enfin pouvoir reprendre après plus d'un an de suspension.

L'échafaudage devrait être installé à la fin du mois d'octobre et les travaux proprement dit débuter fin novembre.

Il sera effectué une imperméabilisation du clocher, un nettoyage extérieur et un rejointoiement du clocher et du porche. Les travaux devraient être terminé pour l'été 2026.

Le compte-rendu complet est disponible en mairie

Aménagements de voirie

La campagne de peinture routière a été effectuée début octobre.

La signalisation horizontale est renouvelée, par roulement, tous les 4/5 ans.

Parallèlement, de nouveaux aménagements ont été mis en place pour renforcer la sécurité :

- à la Croix Neuve : traçage d'un zébra pour interdire à 2 véhicules de se côtoyer au Stop. Le dispositif sera complété par des balises J11 afin de sécuriser ce carrefour dangereux.

- à Kermadec, aux Cerisiers, route de la Fontaine : mise en place de « Cédez Le Passage » sur la voie principale afin de sécuriser les entrées des zones urbanisées de Pencran. Pour rappel ces voies communales sont limitées à 50 km/h maximum. Respectons la vitesse.

PRUDENCE

De haut en bas et de gauche à droite :

VC 5 carrefour de la Croix Neuve



VC 4 Kermadec, rue Per Jakes Hélias
VC 12 rues du Morbic/ de la Licorne
VC1 rue des Cerisiers



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Concessions échues au cimetière

Les 2 cimetières de la commune comportent des concessions non renouvelées.

Pour éviter que la concession ne devienne échue sans que les détenteurs ne soient prêts, il est essentiel que ceux-ci se tiennent informés de la date d'échéance et de planifier le renouvellement bien avant cette date. Une reprise de la concession peut être effectuée par la mairie après une période de 2 ans suivant l'échéance de la concession (la dernière inhumation devant remonter à plus de 5 ans), en cas de non-règlement du renouvellement de la concession. Cette reprise peut être faite en cas de nécessité : manque de place, monument affaissé ou en mauvais état, ...

Dans tous les cas, en cas de doute sur l'identité du ou des concessionnaires, sur la date d'échéances de la concession, ou pour faire une mise à jour, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil de la mairie.

Afin de prévenir les concessionnaires n'étant pas à jour, la mairie va mettre des plaquettes informatives sur les tombes concernées. Nous invitons les personnes ayant des renseignements sur ces concessions à nous contacter.



ENFANCE - JEUNESSE

Vac Ados Toussaint

Voici le programme Vac'Ados pour les vacances de la Toussaint 2025 ! Des sorties, du sport, des stages et des ateliers !

- | | | |
|-----------------------|---|-------------------------------|
| • Lundi 20 octobre | jeux de société 2€, tournoi Mario Kart 2€, tournoi FC 26 2€ | + goûter avec l'IEM Kerdelune |
| • Mardi 21 octobre | initiation à la box française 6€, pickle ball 4€ | |
| • Mercredi 22 octobre | accrobranche 13€ | |
| • Jeudi 23 octobre | sortie Open de tennis de Brest 6€, initiation aux jeux de rôle 2€ | |
| • Vendredi 24 octobre | création de livres lampes 8€, multisport 2€ | |
| • Lundi 27 octobre | cadre et impression sur toile 6€, initiation au roller 11€ | |
| • Mardi 28 octobre | foot en salle 2€, peinture sur mug et création de badge 6€ | |
| • Mercredi 29 octobre | escalade + cinéma 12 € | |
| • Jeudi 30 octobre | sortie 3 Curés Halloween 16 € | |
| • Vendredi 31 octobre | la casino d'Halloween 4 € | |



Le transport aller/retour est assuré à partir de Pencran (horaires sur demande à la MPT).

Inscription à partir du **mercredi 8 octobre**



Le Secteur Jeunesse propose également sur cette période (cf visuel page précédente):

- 1 atelier Graff & Custom Bombes avec Lionel de CG DESIGN29 et une rencontre avec l'artiste peintre Istraille en partenariat avec la Galerie l'Urbatypik.
- - 1 stage d'initiation au Cosplay sur 2 demi-journées : découverte de l'univers Cosplay avec Keihji (cosplayeuse), maquillage, création et photos...

Inscription possible dès maintenant à l'accueil de la MPT/CS

Attention : dorénavant les inscriptions se font en ligne. Connectez vous à partir du mercredi 8 octobre.

Pour tout renseignement contacter l'Accueil de la MPT/CS de Landerneau au : 02.98.21.53.94 ou www.mptlanderneau.org

La Cie des doudous

Assemblée Générale

Le **16 septembre**, les assistantes maternelles de l'association la Compagnie des doudous se sont réunies pour leur Assemblée générale. L'association se compose de 9 assistantes maternelles avec environ 25 enfants accueillis. Nous avons accueilli une nouvelle assistante maternelle ainsi qu'une nouvelle intervenante. Nos activités varient entre les séances de musique, les contes, les activités manuelles, l'éveil à la nature, et désormais l'éveil corporel. Nous continuons les échanges d'activités avec les enfants du Jardin d'enfants: Carnaval, Pâques... ainsi qu'avec le RPE.



Afin de financer toutes ces activités, une vente de crêpes aura lieu fin janvier et une vente de saucissons au printemps 2026.

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Petite Enfance

En septembre, c'est aussi la rentrée le Relais Petite Enfance !

Vous êtes parent ou futur parent d'un jeune enfant, assistant maternel ou garde à domicile ? Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Vallée de l'Elorn est un service public, géré par l'association EPAL et financé par votre commune et la CAF. Le RPE est là pour :

- vous accompagner dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants de 0 à 6 ans
 - vous transmettre les listes des assistants maternels disponibles par commune
 - vous donner des explications sur vos droits et démarches en tant que parent-employeur ou salarié du particulier employeur
 - vous transmettre des informations sur le développement du jeune enfant : alimentation, sommeil, socialisation, propreté... Ou vous orienter vers des professionnels et organismes compétents.

- vous proposer des temps d'éveil pour les enfants, accompagnés de leur(s) parent(s) ou professionnel(l)e(s)

- Samedi 18 octobre – Ploudiry
 - Samedi 15 novembre – Saint-Divy

Ces matinées sont l'occasion de partager avec vos enfants de 0 à 6 ans un moment de jeu, de découverte et de rencontre dans un cadre convivial.

Contact et infos : rpe.vdle@epgl.asso.fr ou 06 79 78 75 70 Suivez nos actualités : facebook.com/rpevalleedelorn

Jeunesse / MPT

Soirée Jeux ouverte à tous

Samedi 17 octobre de 17h à 21h Sterenn



APE

L'APE part en quête de son nouveau Père Noël officiel ! Nous recherchons une personne pleine de bonne humeur, de chaleur humaine et de magie pour incarner le personnage le plus attendu de l'année le dimanche 30 novembre et jeudi 18 décembre.

Profil recherché : un grand sourire (la barbe et le costume, on s'en occupe !) ; une voix chaleureuse qui fait briller les yeux des enfants ; de l'énergie, de la bienveillance et un grain de magie.

Pourquoi vous ? Parce que vous avez ce petit quelque chose qui fait rêver les enfants et réveille l'esprit de Noël chez les grands ! Si vous pensez être l'élu, ou si vous connaissez la personne parfaite pour ce rôle, ne tardez pas : inscrivez-vous vite au casting du Père Noël et venez rejoindre la grande aventure magique de l'école Lucien Kerlann. Contact : 06.69.06.22.82

Ho, ho, ho... le traîneau n'attend plus que vous !



ÉCOLE

De nouvelles structures de jeux à l'école et l'Arc-en-Ciel



A la rentrée de septembre, les élèves de l'école Lucien Kerlann ont découvert les deux nouvelles structures mises en place dans la cour pendant l'été.

Tout d'abord, un toboggan doté d'un petit poste d'observation avec table et bancs en haut, et d'un recoin tranquille avec banc en bas. Sur un panneau extérieur, les enfants peuvent déplacer sur un parcours des petites voitures. Une toile d'araignée avec plusieurs points d'accès, complète le toboggan.

Les enfants plus calmes trouvent,

quant à eux, leur bonheur dans la maisonnette pédagogique et inclusive qui dispose de jeux éducatifs (4 en ligne, morpion, noms d'animaux à écrire). Au vu des nombreux enfants qui s'approprient les différentes structures aux récréations, nul doute que ces nouveaux jeux ont été adoptés par tous, et font l'unanimité.

L'ancien toboggan a trouvé une seconde vie à l'arrière de l'Arc en Ciel, au plus grand bonheur des enfants du Jardin d'Enfants, du périscolaire et de l'ALSH.

Un aménagement réalisé en interne par les agents des services techniques.



APE

L'assemblée générale de l'APE de l'école Lucien Kerlann s'est tenue ce vendredi 12 septembre. Ce fut l'occasion de revenir sur les temps forts de l'année écoulée : la kermesse, les ventes organisées tout au long de l'année, le goûter de Noël ainsi que les sorties de fin d'année. Ces événements ont rencontré un vif succès et ont permis à l'association d'investir dans du matériel pour l'école, notamment l'achat de tricycles très appréciés des enfants..

De nombreuses actions sont déjà prévues pour cette nouvelle année scolaire, afin de financer les sorties et projets pédagogiques. L'assemblée a également été l'occasion de remercier chaleureusement tous les parents bénévoles qui se sont impliqués l'an passé et d'élire le nouveau bureau, désormais composé de deux coprésidentes (L. Crenn et S. Jézéquel), deux trésorières (N. L'Hostis et A. Bissa) et deux secrétaires (C. Dilasser et F. Le Gall).

Nous souhaitons également adresser nos sincères remerciements à la mairie ainsi qu'à l'ensemble des élus pour leur soutien précieux. Les subventions accordées à l'APE ainsi que la mise à disposition du local nous permettent de développer et d'organiser de nombreuses activités et actions au profit de l'école. Grâce à cet accompagnement, nous pouvons offrir aux enfants de meilleures conditions pour apprendre, s'épanouir et partager des moments enrichissants.

Une année riche en actions et en projets s'annonce pour l'APE et les élèves de l'école !

L'APE rappelle à tous les Pencranais la présence d'une caisse de collecte pour les journaux dans le hall de la mairie. L'entreprise Cellaouate, collectrice, nous reverse une participation pour les projets d'école.



VIE ASSOCIATIVE

Penn Ar Bad



REJOIGNEZ NOTRE CLUB DE BADMINTON !

Club de loisir - À partir de 14 ans

Débutants ou confirmés, venez jouer avec nous dans une ambiance conviviale !

Deux séances d'essai offertes
25€ l'adhésion à l'année

Les lundis et jeudis de 20h30 à 22h
à la salle de sport de Pencran

PENN AR BAD
Contact : 06 98 56 95 08



VIE ASSOCIATIVE

APAF comité des fêtes

La Pencranaise approche !

dimanche **19 octobre** prochain, l'APAF vous attend à la 6e édition de ce rendez-vous régulier des courses automnales du pays de Landerneau.

Au programme cette année, 3 courses (7, 12 et 17 km), 2 marches (7 et 12 km), une course canine (12 km) ainsi que 2 courses pour les enfants âgés de 6 à 10 ans (1 km et 3 km). Les inscriptions se font sur le site Kligego.com

Pour les inscriptions aux courses enfants, n'hésitez pas à contacter Jérôme au 06 62 41 54 41 ou par mail à asso.paf29800@gmail.com

Cette année, l'APAF soutiendra l'association Challenge Christophe Caraty, qui aide les familles des personnes atteintes du cancer, en lui reversant une partie de la recette de la course.

Nous recherchons des signaleurs, si vous êtes volontaire contactez Amar au 06 15 44 51 42 ou par mail à asso.paf29800@gmail.com

Vous pourrez également vous inscrire lors du briefing de course qui aura lieu le **samedi 18 octobre à 17h30** à la salle des sports de Pencran.



Gym Club

Assemblée Générale Gym Club de Pencran

L'AG du Gym Club de Pencran s'est tenue le **lundi 22 septembre** en présence du maire Stéphane Hervoir. Ce fut l'occasion pour la Présidente Chantal Morel, de remercier la municipalité pour la subvention allouée et pour la mise à disposition des salles, à titre gracieux. Elle a fait état d'un bilan très satisfaisant pour la saison 2024 – 2025. Le club a accueilli 59 adhérents. Elle a également remercié cette année encore, Marie Laure Le Guen, l'animatrice du club, pour la très grande qualité de ses cours.



Ensuite Jocelyne Eliès, la trésorière a présenté le bilan financier qui s'avère positif, notamment grâce aux 59 adhésions. Concernant la nouvelle saison, elle s'annonce sous les meilleurs auspices puisque le club enregistre déjà plus de 60 adhésions. Parmi les projets à venir, la présidente a évoqué la reconduction de la vente de T-shirts aux couleurs et logo du club. Suite à des suggestions d'adhérents, le bureau va étudier la possibilité de proposer des séances « découverte » de nouvelles activités. A l'issue de la réunion, le bureau a été reconduit.

Présidente : Chantal Morel, Trésorière : Jocelyne Eliès, Secrétaire : Monique Madec

Il est possible de rejoindre le club à tout moment de l'année (2 séances d'essai proposées).

Cotisation : 85 € pour les 3 cours hebdomadaires. Les cours proposés sont les suivants :

Lundi 18h30 – 19h30 : gym tonique Mercredi 9h30 – 10h30 : gym loisir Mercredi 19h – 20h : gym tonique

Contact : Chantal MOREL – 06 3 06 23 66 / gymclub.pencran@gmail.com

Les Amis de la Colline

Sortie interclubs du lundi 22 septembre 2025 à ROSCOFF

La sortie interclubs d'automne organisée par le club de St-Urbain et réunissant Irvillac et Pencran s'est déroulée le lundi 22 septembre. 9 adhérents de Pencran participaient à cette sortie intitulée « Journée des Savoir-faire de Roscoff ». En début de journée découverte de la brasserie Keravale fondée en 2005 par J.Yves Jacob.

Après le déjeuner, pris au restaurant le Kerisnel à St-Pol De Léon, visite commentée de la galerie de la criée qui a permis d'observer les locaux où se déroule le tri du poisson et de découvrir les techniques de vente à la voix ou informatisées.

En fin d'après-midi, direction l'entreprise Algoplus qui transforme les algues et visite de sa conserverie artisanale.

Après cette journée très intéressante et conviviale, retour à Pencran.

INFORMATIONS

Association : Un Avenir pour Rylane

Rylane est un petit garçon courageux, originaire de Pencran, atteint d'une maladie génétique rare appelée CDKL5. Cette maladie, détectée dès son premier mois de vie, bouleverse son quotidien et celui de sa famille, composée de ses quatre frères.

La maladie CDKL5 est une maladie génétique sévère, due à une mutation du gène CDKL5, essentiel au développement du cerveau, elle entraîne :

- des crises d'épilepsie résistantes aux traitements, dès les premiers mois de vie,
- un retard global du développement (marche, langage, autonomie),
- divers troubles associés (sommeil, motricité, digestion...).

À ce jour, il n'existe aucun traitement curatif.

Créée par sa famille et ses proches, l'association a pour mission de :

- financer les thérapies et soins spécialisés, en France et à l'étranger, non pris en charge,
- acquérir du matériel adapté (fauteuils, outils de motricité, équipements éducatifs),
- soutenir la recherche pour espérer, un jour, trouver un traitement.

Comment aider ? Chaque don, petit ou grand, contribue à améliorer la vie de Rylane au quotidien et à offrir de l'espoir à sa famille, ainsi qu'à tous les enfants touchés par la maladie CDKL5.

Pour soutenir l'association : <https://www.helloasso.com/associations/association-un-avenir-pour-rylane>

Pour suivre son parcours : <https://www.instagram.com/unavenirpourrylane/>



Fêtes de quartier

Comme de coutume, les habitants du quartier de Kerloïs se sont rassemblés à la fin de l'été pour un bon moment de retrouvailles entre voisins. Cette année, la fête s'est tenue le samedi 6 septembre en soirée, se poursuivant le lendemain midi sur l'espace public de la rue Xavier Grall.



Fête de quartier des habitants du clos des Serres.

Du fait du mauvais temps, la fête prévue en extérieur s'est déplacée à la salle Sterenn.



Vaccination au cabinet infirmier

Le cabinet infirmier de Pencran met en place des permanences de vaccination contre la grippe et la covid tous les **lundis et vendredis**, de **11h à 12h**, à compter du **17 octobre** prochain.

Merci de nous contacter au 02 98 85 29 04 pour prendre rendez-vous.

Guilène GLOAGUEN, Lauriane HINGANT et Hélène RESSIGUIER.

Place du bourg 29 800 PENCRAN

"Avec la vaccination, je me protège et je protège mes proches"



L'île aux cheveux fête ses 20 ans

Chères clientes, chers clients,

Grâce à votre fidélité et votre confiance, le salon fête ses 20 ans d'activités le 18 octobre prochain !

Pour marquer cet anniversaire et vous remercier chaleureusement, j'ai le plaisir de vous inviter à partager un moment convivial autour d'un verre **vendredi 24 octobre à partir de 18h30** au Salon.

Merci beaucoup pour votre fidélité.

Avec toute mon affection. *Fanny de l'île aux cheveux.*

